

Le 21 février 2019

Communiqué de presse

Lancement de la 6^{ème} édition du Grand Prix National de la Presse Agricole et Rurale

Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts lance la 6^{ème} édition du Grand Prix National de la Presse Agricole et Rurale.

Les éditions précédentes ont connu un grand succès avec la participation d'un nombre important de candidats, représentant les secteurs de la presse écrite (y compris la presse d'agence), de la presse électronique et de l'audiovisuel (radio et télévision).

Le Grand Prix National de la Presse Agricole et Rurale a pour objectif de récompenser les efforts des femmes et des hommes de la presse nationale pour leur intérêt et le rôle joué dans l'information autour des secteurs de l'agriculture et du développement rural dans notre pays.

Le Grand Prix sera décerné par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts lors de la 14^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture du Maroc qui se tient à Meknès du **16 au 21 avril 2018**.

Le Grand Prix National de la Presse Agricole et Rurale cible les médias audiovisuels, écrits et électroniques. Il récompensera les meilleurs articles, reportages, émissions télévisées et radiodiffusées, publiés dans la période allant du **1^{er} avril 2018 au 22 mars 2019**, à travers un grand prix dans les deux catégories : audiovisuel et presse écrite ou électronique. Un second et un troisième prix seront attribués pour chacune des deux catégories.

Les travaux seront examinés par un jury pluridisciplinaire composé des représentants des medias, de la profession agricole, du corps enseignant et de responsables du département de l'agriculture. Les sélections se feront sur la base de critères prédéfinis, détaillés dans le règlement du Grand prix, qui incluent entre autres, le choix du sujet, son originalité, la qualité du traitement, la cohérence et la qualité graphique.

Les candidat(e)s au Grand Prix sont invités à consulter le dossier du Grand Prix National de la Presse Agricole et Rurale sur le site web du ministère : **www.agriculture.gov.ma** qui comprend les pièces à fournir pour le dossier de candidature, le règlement du prix et les critères de sélection.

Les candidatures doivent être déposées au plus tard **le lundi 25 mars 2019 à 12h.**

- 1- Sous plis fermé auprès de la Division de la Communication du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts - Avenue Mohammed V, Quartier Administratif, Place Abdellah Chefchaouni, B.P. 607 – Rabat.
- 2- Par voie électronique à l'adresse : agridivcom@agriculture.gov.ma



LA DIVISION DE LA COMMUNICATION

B.P : 607 – Chellah – Rabat
Tél : 0537 66 54 99
Fax : 0537 76 67 40

قسم التواصل

صندوق البريد : 607 شالة - الرباط
الهاتف : 0537 66 54 99
الفاكس : 76-0537 67-40

